

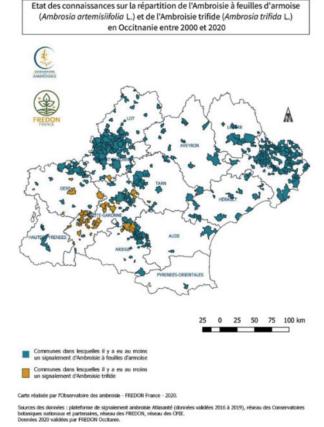
## Editorial: 2020, une année bien singulière...

La saison 2020 ambroisie a débuté dans de drôles de circonstances : pas de terrain possible pour la plupart des animateurs, annulation des réunions départementales de coordination, annulation des formations en présentiel de référents... Il a donc fallu trouver d'autres modes de fonctionnement, car les ambroisies, elles, n'ont pas attendu pour sortir de leur confinement hivernal!

Dans toutes les régions, on a vu fleurir des initiatives montrant l'esprit d'adaptation face à des conditions de travail inédites. Des organisations collectives passant par le virtuel, des contacts par petits groupes, la délégation d'observations à des sentinelles locales, la préparation de calendriers d'actions pour pouvoir débuter dès la fin du confinement ont permis tout de même de mener à bien des actions durant l'été, dans le respect des consignes sanitaires : prospections, chantiers d'arrachage, réunions plein air, animations, rencontres avec des gestionnaires et des agriculteurs, etc. Même si ces événements ont été plus restreints en effectif que les années précédentes, ils ont permis d'assurer une continuité dans l'animation de la lutte.

De plus, 2020 était une année d'élections municipales. Or le réseau des référents, au cœur de la lutte contre les ambroisies, est à 3/4 constitué d'élus... Le renouvellement d'un certain nombre d'entre eux a nécessité une remise à jour des contacts et des connaissances alors que toutes les formations de référents, de partenaires institutionnels ont dû être annulées! Heureusement, l'Observatoire des Ambroisies, en partenariat avec le CNFPT, a su se montrer réactif et a organisé des webinaires pour pallier ce manque dans le cadre de la semaine internationale contre les ambroisies. Un travail de rattrapage terrain, d'ores et déjà prévu pour 2021, permettra de compléter ces formations et d'animer d'autant plus les réseaux de référents.

Dans la région Occitanie où j'exerce mon activité, la problématique ambroisies, perçue et répartie de façon très inégale, a été mise en lumière auprès des institutions, des professionnels et du grand public. Depuis 4 ans, une lutte coordonnée s'est organisée dans chaque département et la région compte désormais un réseau de près de 900 référents. 6 arrêtés préfectoraux ont vu le jour, et de nombreuses actions partenariales ont été effectuées. Un état des lieux et des prospections menés en parallèle avec l'animation autour de la plateforme de signalement, permettent de mieux appréhender la répartition des ambroisies ; l'avancée est très préoccupante et s'accélère depuis 2 ans. En 2020, de nombreux nouveaux foyers ont été détectés sur des zones jusqu'ici non répertoriées (Hérault, Aveyron, Lozère). De plus, la région compte une présence importante d'ambroisie trifide en Haute-Garonne et Ariège. Un financement complémentaire de la DRAAF permet de mieux connaître sa répartition (en expansion également) et d'interroger les agriculteurs impactés. Si la lutte n'est pas effectuée dès l'apparition dans les champs, elle pose de très graves problèmes aux agriculteurs qui n'arrivent plus à juguler sa progression.



Encore trop peu connues mais hélas bien présentes dans la région, les ambroisies représentent un défi complexe à relever. La lutte continuera à monter en puissance grâce au renouvellement du financement par l'ARS pour 5 années.

#### Anne-Marie DUCASSE-COURNAC

Chargée de mission ambroisie, Fredon Occitanie



## Bilan 2020 de la plateforme "Signalement-Ambroisie"

La plateforme Signalement-Ambroisie a été ouverte officiellement en 2014 et permet à chacun de signaler l'ambroisie via 4 canaux différents :

- un site internet (www.signalement-ambroisie.fr),
- une appli smartphone
- une adresse e-mail (contact@signalement-ambroisie.fr),
- un numéro de téléphone (0972 376 888).

Les signalements sont reçus, via la plateforme, par le référent de la commune concernée qui coordonne les actions de lutte pour éliminer l'ambroisie.

Cette année 2020, ce sont **8302 signalements** qui ont été recueillis sur la plateforme signalement ambroisie. C'est beaucoup moins que l'année précédente qui recensait près de 11000 signalements. Cela peut tout d'abord s'expliquer par la situation sanitaire, mais aussi par les anomalies du site internet de la plateforme de signalements. L'application Smartphone a, quant à elle, bien fonctionné (57% des signalements). 22% des signalements ont été signalés validés et détruits par les référents ambroisie. 21% ont également été confirmés et non détruits tandis que 54% des signalements sont encore à valider. Ces chiffres ne sont pas vraiment représentatifs de l'action de terrain, dans la mesure où certaines actions de lutte réalisées ne sont pas suivies d'une modification du signalement sur le site internet.

Le centre de coordination du RNSA dispose d'une unité spéciale « Ambroisie » avec mesure des pollens, information sur le risque allergique, gestion de la hotline de la Plateforme Signalement-Ambroisie avec information, vérification, intégration, transfert des demandes qui arrivent aussi bien de la part des particuliers que des référents ambroisie. Cette équipe unité spéciale « ambroisie » du RNSA a été encore très active tout l'été du lundi au vendredi, de 08h30 à 17h30.

1700 nouveaux référents cette année ont été désignés par leur collectivité sur le formulaire d'inscription prévu à cet effet et l'équipe ambroisie du RNSA leur a créé un compte pour qu'ils puissent voir et gérer les signalements sur leur territoire. 77% de ces nouveaux référents sont des élus, 19% sont des agents territoriaux et 4% sont des bénévoles désignés par la mairie. L'importante représentation des élus désignés cette année s'explique notamment par la prise en charge de la lutte contre l'ambroisie par les conseillers municipaux nouvellement (ré)élus, suite aux dernières élections.

#### **Samuel MONNIER**

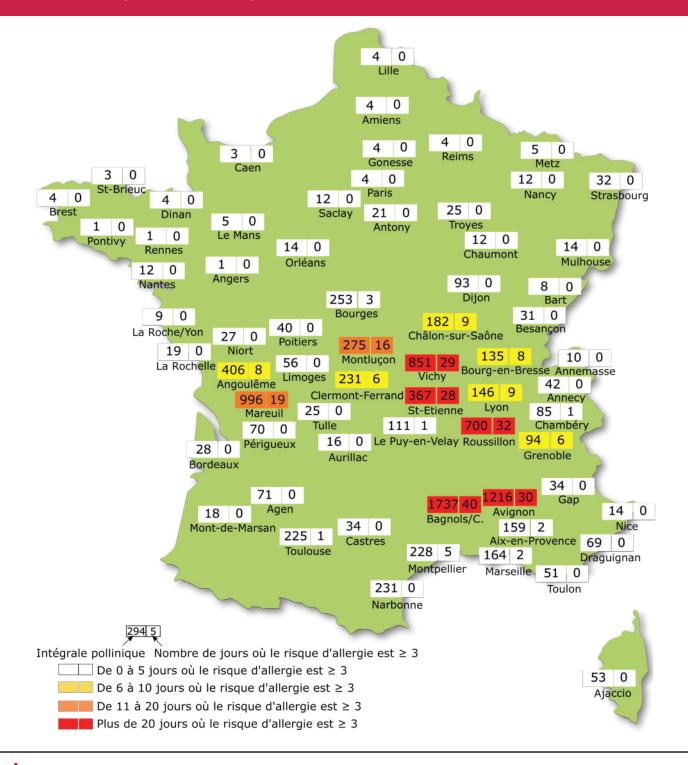
Plateforme Signalement-Ambroisie





<u>Carte du nombre de signalements en 2020 par départements</u>
(<u>©Atlasanté - IGN Geofla®)</u>

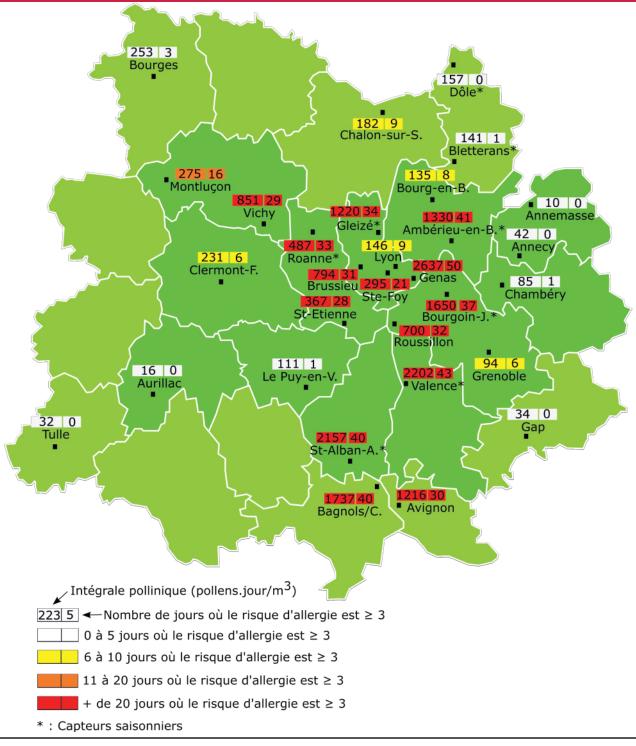
### Répartition des pollens d'ambroisie et RAEP\* en 2020



Le RNSA dispose de capteurs de fond situés en zone urbaine sur des toits-terrasses dégagés de tous côtés. Leur système d'aspiration réglé à 10 l d'air par minute et la girouette permettent au capteur utilisé de « respirer » face au vent. Les capteurs sont représentatifs de ce que respire la population urbaine. Les procédures d'analyses permettent d'intégrer les données de concentration sur une base bi-horaire. Ainsi, il est possible d'exprimer les résultats en concentrations, bi-horaires, journalières, hebdomadaires ou encore annuelles.

Le Risque d'Allergie d'Exposition au Pollen\* (RAEP), déterminé grâce aux données polliniques est exprimé en indice de 0 (nul) à 5 (très élevé). Sur les cartes, un RAEP supérieur ou égal à 3 indique un risque d'allergie d'exposition moyen, élevé ou très élevé, correspondant à la survenue de symptômes chez tous les allergiques au pollen d'ambroisie.

#### Répartition des pollens d'ambroisie et RAEP en 2020

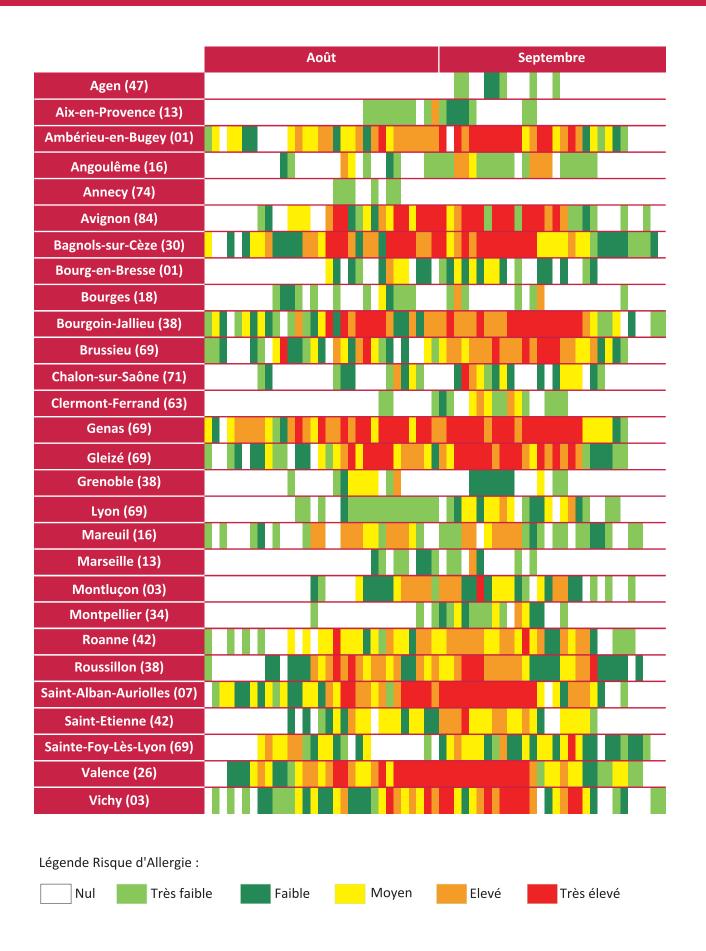


Ambroisie: la saison 2020.

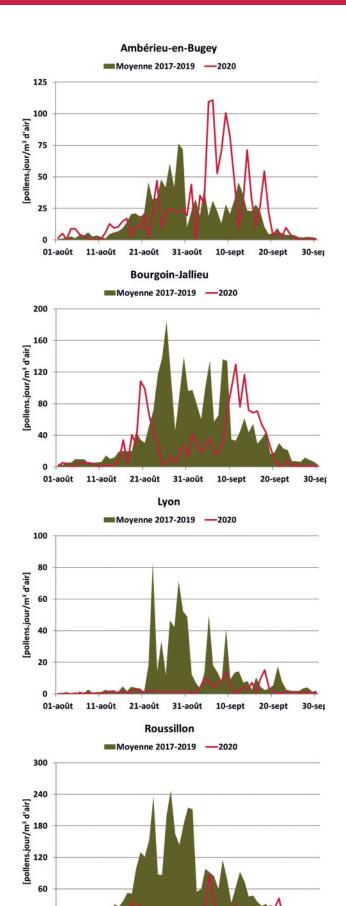
Après une année 2019 avec une diminution globale des intégrales polliniques (somme des concentrations journalières), une augmentation de 3% en moyenne est à noter cette année sur les sites les plus infestés par les pollens d'ambroisie. Cette tendance est très variable d'un site à l'autre. On constate de relativement fortes augmentations des concentrations dans une zone comprenant le sud d'Auvergne - Rhône-Alpes (AURA), le nord de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et le nord de l'Occitanie avec 30 à 40 jours de risque d'allergie significatif. Le nord de la Nouvelle-Aquitaine (notamment à Mareuil et Angoulême) montre également une augmentation non négligeable des concentrations en pollens d'ambroisie.

A l'inverse, quelques sites historiques d'AURA comme Valence, Roussillon et Lyon enregistrent des diminutions plus ou moins importantes, notamment pour ces deux derniers sites pour lesquels la tendance s'est amorcée depuis deux ou trois ans.

# Calendrier pollinique 2020 de l'ambroisie et RAEP



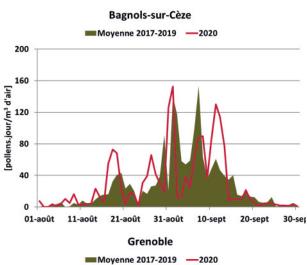
## L'ambroisie, de 2017 à 2020

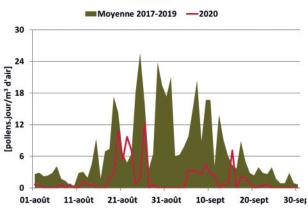


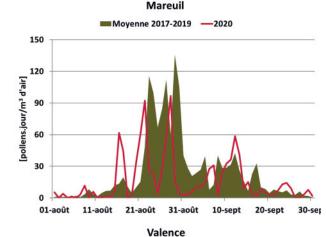
11-août 21-août 31-août

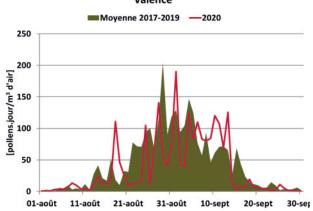
10-sept

30-sep



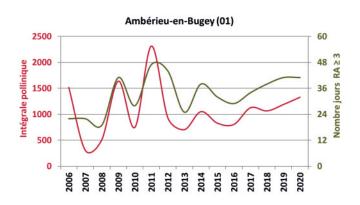


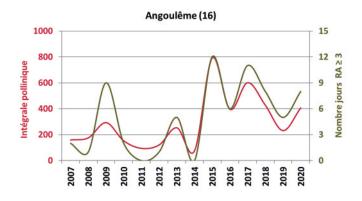


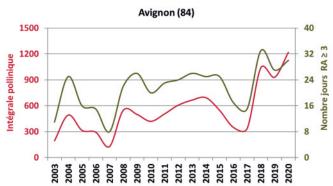


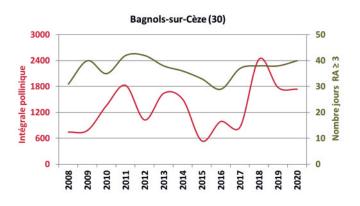
#### Intégrale pollinique annuelle et RAEP\*

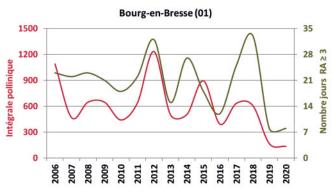
Les graphiques d'évolution permettent de suivre, pour les principaux sites de surveillance suivis par le RNSA, l'évolution annuelle, depuis la mise en place du capteur, tant de l'intégrale pollinique annuelle correspondant à l'exposition totale aux pollens d'ambroisie sur la saison, que du nombre de jour présentant un RAEP\* (Risque d'Allergie d'Exposition aux Pollens) supérieur ou égal au niveau 3 (moyen, élevé, très élevé).

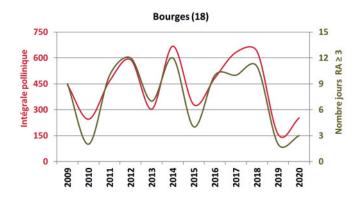


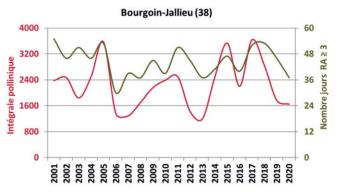




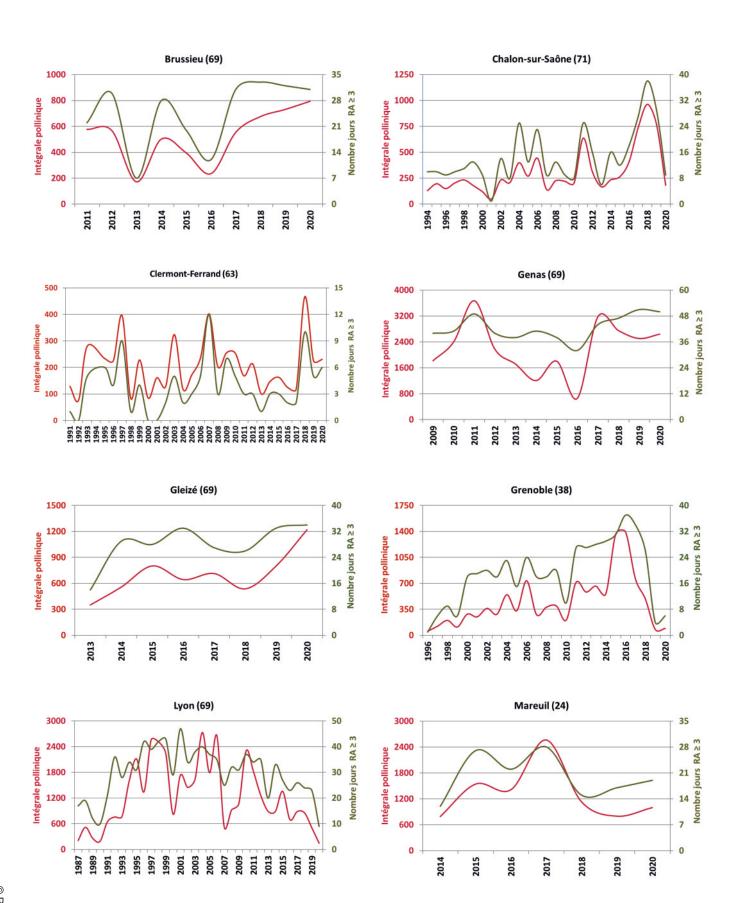




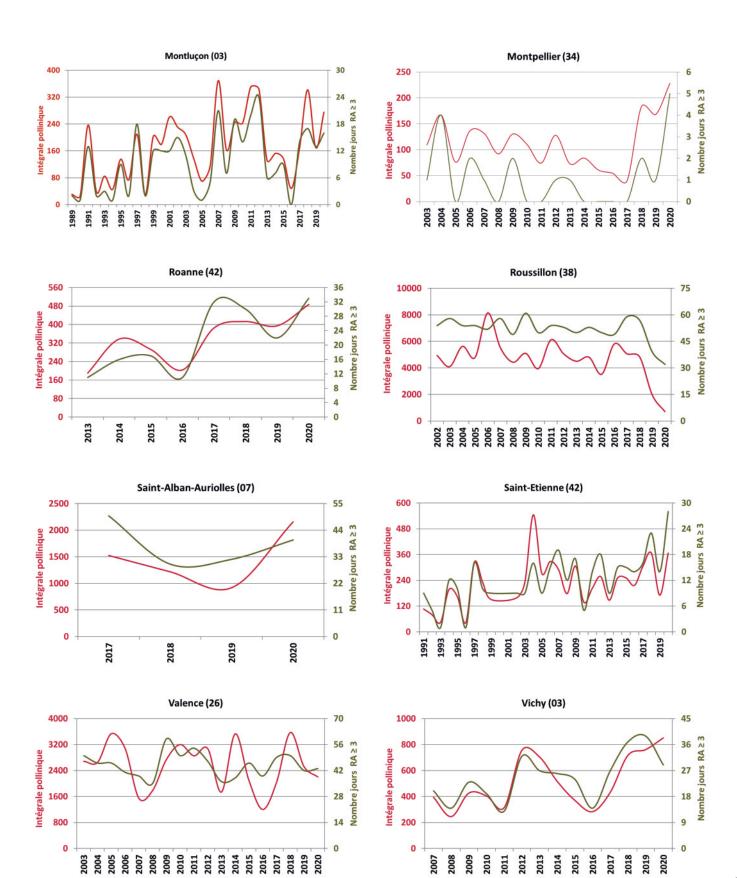




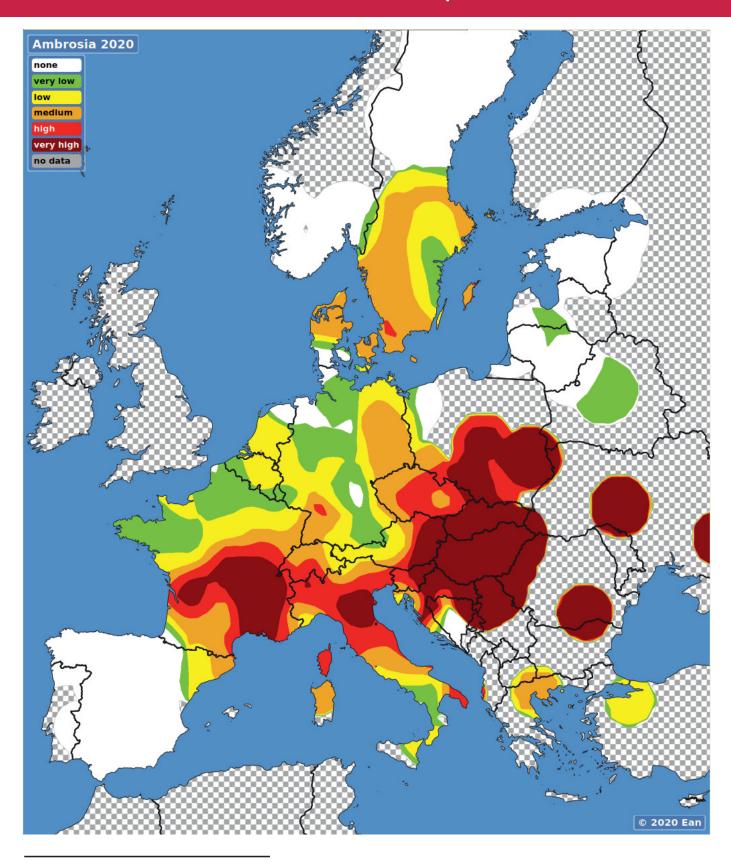
## Intégrale pollinique annuelle et RAEP



## Intégrale pollinique annuelle et RAEP



# L'ambroisie en Europe



#### **Christoph JAEGER**

European Aeroallergen Network





MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE













RNSA, 11 chemin de la Creuzille, 69690 Brussieu Tél.: +33 (0)4 74 26 19 48 ; Fax: +33 (0)4 74 26 16 33 Courriel: rnsa@rnsa.fr; Site internet: www.pollens.fr

Brochure réalisée par le RNSA Couverture réalisée par Boops Editée en novembre 2020